

## REUNIONS D'INFORMATION POUR LA MISE EN PLACE DES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES

Dans le cadre de la mise en place des 2 Projets Agro-Environnementaux et Climatiques sur une partie du territoire départemental, la Chambre d'Agriculture de l'Allier, le Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier et la Ligue de Protection des oiseaux, organisent plusieurs réunions d'information sur la mise en place des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (ancienne MAEt et PHAE).

Plusieurs secteurs ont contractualisé des mesures en 2015, ils peuvent encore s'engager en 2016 et d'autres secteurs deviennent éligibles à partir de cette année.

Les réunions s'adressent aux agriculteurs ayant des parcelles sur les territoires suivants :

- La Zone de Plaine (communes hors ICHN) et les quelques communes limitrophes : Cressanges - Treban - Meillard - Lafeline - Fleuriel - Monestier - Deneuille les Chantelles - Chantelle - Chezelle-Veauce-St Priest d'Andelot et la totalité des communes de : Cusset- le Vernet - Mariol - Gannat - Bègues - Ebreuil – Bellenaves, n'étant qu'en partie en zone de plaine.
- La Zone prioritaire pour la mise en place de la mesure Herbagère, prioritairement sur les cantons de : Chevagnes, Neuilly le Réal, Yzeure, Huriel, Dompierre sur Besbre, Jaligny sur Besbre et le Donjon.
- La Zone intermédiaire pour la mise en place de la mesure Grandes Cultures qui se compose des cantons suivants : Huriel, Lurcy Levis, Chevagnes, Dompierre sur Besbre, Jaligny sur Besbre, Moulins sud, Moulins Ouest, Neuilly le Réal et Yzeure.
- les Sites Natura 2000 Val d'Allier (Val d'Allier Sud-Val d'Allier Nord-Val d'Allier Bourbonnais).
- les Sites Natura 2000 Val de Loire (Bords de Loire entre Iguerande et Decize - Vallée de la Loire de Iguerande à Decize).
- le Site N2000 Basse Sioule
- le Site N2000 Sologne Bourbonnaise (ZPS)
- le Site N2000 Etangs de Sologne Bourbonnaise (ZSC)
- le Site N2000 Gîtes à chauves-souris de Hérisson
- le Site N2000 Gîtes à chauves-souris Contreforts et Montagne Bourbonnaise
- la zone d'actions prioritaires des captages d'eau potable de Saint Rémy en Rollat, Paray sous Briailles (Les Mottes et le Marquisat), Contigny, Chazeuil, La Ferté Hauterive, Bessay sur Allier, les Terriens à Gannay sur Loire et Port St Aubin à Dompierre sur Besbre.

Le tableau suivant détaille les dates et lieu des différentes réunions :

Sites concernés	Date	Lieu	Horaire
ZPS Val d'Allier Bourbonnais ZSC Val d'Allier Nord ZSC Val d'Allier Sud ZSC Basse-Sioule La Zone de plaine pour la mesure Herbagère. La zone d'actions prioritaires des captages d'eau potable	05 avril 2016	Salon d'honneur, Mairie de Varennes sur Allier	9h30
ZPS Val d'Allier Bourbonnais ZSC Val d'Allier Nord ZSC Val d'Allier Sud Cantons prioritaires pour la mesure Herbagère Cantons en zone prioritaire pour la mesure Grandes cultures	05 avril 2016	Salle de la Forge, Montilly	14h30
ZSC Etangs de Sologne bourbonnaise ZSC Bords de Loire entre Iguerande et Decize ZPS Vallée de la Loire de Iguerande à Decize ZPS Sologne bourbonnaise (avec la Ligue de protection des Oiseaux d'Auvergne) Cantons prioritaires pour la mesure Herbagère Cantons en zone intermédiaire pour la mesure Grandes cultures la zone d'actions prioritaires des captages d'eau potable	08 avril 2016	Salle communale de Chevagnes	9H30
	13 avril 2016	Maison des associations ( <i>salle sœur Angela</i> ) de Dompierre-sur-Besbre	9H30
Cantons en zone intermédiaire pour la mesure Grandes cultures Zone prioritaire pour la mesure Herbagère	11 avril 2016	Maison du temps libre à Huriel	14h00
ZSC Gîtes à chauves-souris de Hérisson	11 avril 2016	Salle du conseil, Mairie de Hérisson	9h30
ZSC Gîtes à chauves-souris Contreforts et Montagne Bourbonnaise La Zone de plaine pour la mesure Herbagère.	12 avril 2016	Salle des fêtes, Busset	9h30

Une réunion sera probablement programmée par la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise pour la mise en place de MAEC sur les bassins versants du Sichon, du Jolan et de la Besbre. La date et le lieu vous seront communiqués ultérieurement.